



**COMMUNE DE SAINT-GEORGES-DE-REINTEMBault**  
**Délibération du Conseil Municipal de Saint-Georges-de-Reintembault**  
**Convocation régulière transmise à tous les membres le 29/03/2022**

**Séance du lundi 4 avril 2022**

**Présidente de séance : Madame Marie-Claire Boucher, Maire.**

**Etaient présents :** MC BOUCHER - JB BOISMARTEL - N PHILIPPEAUX - P DONNINI - R BORDET - N REBILLON - ML GALOPIN - E CHALOPIN - LP CHAUVIN - E OGER - P MOUBECHÉ - D BARON

Excusés : MP PATIN (pouvoir à MC Boucher) - A AIME.

**Secrétaire de séance :** Nelly Philippeaux

**Séance ouverte à 20h**

---

**ORDRE DU JOUR :**

**Administration générale :**

- Approbation du CR de conseil municipal
- Délégué Société d'Agriculture

**Finances :**

- Budgets 2022 (commune, lotissements)
- Estimatif des travaux lotissement du Parc et desserte espaces publics, avenant de changement de nom du maître d'œuvre,
- Subventions DSIL 2022 (desserte des espaces publics)
- Subvention à l'association APS

**Urbanisme :**

- AAP 1 : agrandissement du P'tit Mic : résultat de l'appel d'offres aux entreprises (attribution des lots) -
- Achat d'une voiture
- Travaux de réfection de la RD14, tampons EU et EP,
- Travaux en campagne d'écoulement d'eau
- Aménagement des locaux au Cadran

**Questions diverses :**

- Compte rendu des visites de sites (Mellionec, St-Aubin-du-Cormier)
- Réunions ACPL

---

**1. APPROBATION DU CR DE CONSEIL MUNICIPAL**

Le conseil municipal reporte à la prochaine séance l'approbation du compte rendu de conseil du 3 mars 2022.

## 2. DELEGUE SOCIETE D'AGRICULTURE

Le conseil municipal désigne à l'unanimité Jean-Bernard Boismartel en tant que délégué de la Société d'Agriculture du canton.

## 3. BUDGETS 2022 (COMMUNE, LOTISSEMENTS)

Les prévisions budgétaires 2022 vues en commission des finances du 31.03.2022 sont les suivantes :

BUDGET COMMUNE FONCTIONNEMENT	BP 2021	CA 2021	BP 2022
11- charges à caractère général	402 830.00 €	355 818.16 €	431 000 €
12-charges de personnel	625 350.00 €	622 525.97 €	687 075 €
14-atténations de produits	800.00 €	103.00 €	500 €
65-charges gestion courante	186 100.00 €	143 099.71 €	193 300 €
66-charges financières	41 397.00 €	40 112.57 €	39 000 €
67-charges exceptionnelles	15 771.15 €	20 199.08 €	
68-dotations amortissement	0.00 €	0.00 €	
023-virement à l'investissement	70 629.00 €	0.00 €	137 512 €
042-opérations d'ordre			
Total dépenses fonctionnement	1 342 877.15 €	1 181 858.49 €	1 488 387.00 €
002-excédent fonctionnement	15 271.15 €	15 271.15 €	0 €
013-atténuations charges	42 000.00 €	24 892.93 €	14 600 €
70-produits des services	56 613.00 €	87 322.48 €	125 000 €
73-impôts et taxes	683 401.00 €	722 304.60 €	757 823 €
74-dotations, subv, participations	487 192.00 €	500 703.17 €	526 964 €
75-produits gestion courante	58 000.00 €	64 363.75 €	64 000 €
76- produits financiers		11.77 €	
77-produits exceptionnels	400.00 €	1 263.44 €	
042- opérations de transfert		45 281.55 €	
Total recettes fonctionnement	1 342 877.15 €	1 461 414.84 €	1 488 387.00 €

### Les adaptations pour 2022 :

Le regain d'activité à l'accueil de loisirs entraîne une inscription budgétaire à la hausse. Le prix des fournitures, et notamment de l'électricité, des combustibles, des carburants implique également d'avoir une prévision supérieure aux années précédentes.

Au chapitre du personnel sont inscrits : les revalorisations du régime indemnitaire (dont le personnel remercie les élus) et les revalorisations indiciaires ; un remplacement sur le service enfance (départ d'Amanda (en Temps Non Complet) au 30 avril) qu'il faudra sans doute remplacer vu l'augmentation de l'activité, par un temps complet) ; départ en retraite de Sylvie en septembre (service administratif, emploi aidé) qu'il faudra remplacer (temps plein).

INVESTISSEMENT DEPENSES PAR OPERATION	BP 2021	CA 2021	BP 2022
remboursement du capital des emprunts	107 482.00 €	107 481.49 €	112 245 €
1068-transfert assainissement	19 472.78 €	19 472.78 €	
2128 agencement de terrain		728.30 €	
040. transfert travaux en régie		45 281.55 €	
041. intégration étude		38 631.00 €	
1121 - Terrain foot	0.00 €	0.00 €	
166- cimetière	17 080.00 €	17 044.80 €	20 000 €
196-travaux de voirie	331 600.00 €	274 724.04 €	182 100 €
2041-2042-2044 Alsh - Ajoncs-salles assos	113 720.00 €	19 209.98 €	36 150 €
208 - mairie	233 000.00 €	19 210.44 €	220 468 €
211- informatique	23 200.00 €	16 376.98 €	9 000 €
213- signalétique	103 560.00 €	28 506.18 €	44 000 €
230- acquisitions immobilières	170 000.00 €	43 037.32 €	132 493 €
237-55-services techniques-fleurissement	3 600.00 €	669.00 €	42 500 €
241-revitalisation centre bourg	8 000.00 €	0.00 €	8 000 €
242-commerce 11 place mairie	207 000.00 €	17 989.01 €	439 777 €
91 - école	13 000.00 €	5 578.20 €	5 000 €
<b>Total dépenses</b>	<b>1 350 714.78 €</b>	<b>653 941.07 €</b>	<b>1 251 733.00 €</b>
OPERATIONS D'INVESTISSEMENT	BP 2021	CA 2021	BP 2022
021- virement du fonctionnement	70 629.00 €	0.00 €	137 512.00 €
16- emprunt d'équilibre	142 761.81 €	0.00 €	220 218.73 €
excédent d'investissement N-1	67 192.42 €	67 192.42 €	73 678.92 €
excédent de fonctionnement N-1	309 951.55 €	309 951.55 €	279 556.35 €
FCTVA sur investissement N-1	54 700.00 €	63 939.00 €	51 500.00 €
Taxe d'aménagement	1 241.00 €	2 278.53 €	1 200.00 €
intégration étude		38 631.00 €	
196- travaux de voirie	60 000.00 €	51 334.00 €	40 000.00 €
2041- étude ajoncs AAP	48 550.00 €	0.00 €	48 550.00 €
208- mairie	133 439.00 €	0.00 €	113 969.00 €
213 - signalétique	37 840.00 €	0.00 €	37 840.00 €
230- acquisitions immobilières	76 840.00 €	43 389.69 €	33 451.00 €
241-revitalisation centre bourg	171 629.00 €	90 903.80 €	79 369.00 €
242- commerce 11 place mairie	175 941.00 €	60 000.00 €	134 888.00 €
208-91- chaudières école mairie			
subventions d'équipement	1 350 714.78 €	727 619.99 €	1 251 733.00 €

Les inscriptions budgétaires pour 2022 :

- Agrandissement du cimetière : études géotechniques et topo,
- Travaux Zone artisanale : finalisation des études,
- Voie de desserte de la place de la mairie (voirie du lotissement le Parc),
- L'étude CERUR sur le devenir des Ajoncs et du cinéma,
- Le chantier des fenêtres et isolation des bâtiments à terminer (marché Hochet/Vautier/Géomat),
- L'aménagement de la place de la mairie (Intervention de Bivouac, mobilier, plantations..),

- L'agrandissement du P'tit Mic,
- Des inscriptions budgétaires pour les acquisitions foncières, le renouvellement du matériel des services (véhicule). ▽

LOTISSEMENT DE COLAS				
article	libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement				
D 002	déficit fonctionnement	20 319.11 €	20 319.11 €	20 319.11 €
D 65888	Autre (arrondi TVA)	5.00 €		0.00 €
D 71355	variation stock initial terrains	20 327.44 €	20 327.44 €	20 327.44 €
Total dépenses fonctionnement		40 651.55 €	40 646.55 €	40 646.55 €
R 7015	vente lot	18 634.00 €	0.00 €	0.00 €
R 71355	intégration stock final	20 327.44 €	20 327.44 €	20 327.44 €
R 7552	déficit du budget annexe	1 685.11 €	0.00 €	20 319.11 €
R 7588	autre produit	5.00 €	0.00 €	0.00 €
Total recettes fonctionnement		40 651.55 €	20 327.44 €	40 646.55 €
Résultat de fonctionnement			-20 319.11 €	
Investissement				
D 001	Déficit investissement	20 327.44 €	20 327.44 €	20 327.44 €
D 3555	terrains aménagés	20 327.44 €	20 327.44 €	20 327.44 €
Total dépenses investissement		40 654.88 €	40 654.88 €	40 654.88 €
R 168741	avance commune	20 327.44 €	0.00 €	20 327.44 €
R 3555	reprise stock initial terrains	20 327.44 €	20 327.44 €	20 327.44 €
Total recettes investissement		40 654.88 €	20 327.44 €	40 654.88 €
Résultat d'investissement			-20 327.44 €	
RESULTAT TOTAL DE CLOTURE			-40 646.55 €	

lot n°5 : 847 m2 x 22 €

LOTISSEMENT DES POIRIERS				
article	libellé	BP 2021	CA 2021	BP 2022
Fonctionnement				
D 605	travaux	21 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D 65888	Autre (arrondi TVA)	5.00 €	0.00 €	0.00 €
D 71355	variation stock initial terrains	58 070.96 €	58 070.96 €	58 070.96 €
D 023	Virement de section	48 473.50 €		16 408.87 €
Total dépenses fonctionnement		127 549.46 €	58 070.96 €	74 479.83 €
R 002	excédent fonctionnement	16 408.87 €	16 408.87 €	16 408.87 €
R 7015	vente lot	55 325.00 €	0.00 €	0.00 €
R 7552	déficit du budget annexe			
R 71355	Variation terrains aménagés (stock final)	55 810.59 €	58 070.96 €	58 070.96 €
R 7588	autre produit	5.00 €	0.00 €	0.00 €
Total recettes fonctionnement		127 549.46 €	74 479.83 €	74 479.83 €
Résultat de fonctionnement			16 408.87 €	

lots 2 à 5 : 2213 m2  
25 €

Investissement				
D 001	Déficit investissement	58 070.96 €	58 070.96 €	58 070.96 €
D 3555	terrains aménagés	55 810.59 €	58 070.96 €	58 070.96 €
Total dépenses investissement		113 881.55 €	116 141.92 €	116 141.92 €
R 021	Virement de section	48 473.50 €		16 408.87 €
R 168741	avance commune	7 337.09 €	0.00 €	41 662.09 €
R 3555	annulation stock initial terrains	58 070.96 €	58 070.96 €	58 070.96 €
Total recettes investissement		113 881.55 €	58 070.96 €	116 141.92 €
Résultat d'investissement			-58 070.96 €	
RESULTAT TOTAL DE CLOTURE			-41 662.09 €	

Le compromis de vente du lot n°4 a été visé la semaine dernière.

**Délibération : le conseil municipal vote :**  
**le budget commune à la majorité (1 voix contre D.Baron)**  
**et les budgets lotissements des Poiriers et Colas à l'unanimité.**

#### 4. ESTIMATIF DES TRAVAUX LOTISSEMENT DU PARC ET DESERTE ESPACES PUBLICS, AVENANT DE CHANGEMENT DE NOM DU MAITRE D'ŒUVRE

Le dossier du lotissement du Parc a été estimé comme suit en 2021. M.Giraud (GP Etudes) prévoit une actualisation de son estimatif de l'ordre de 8 000 €.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finition par M.Giraud, il sera présenté au conseil municipal du 28.04.2022.

L'appel d'offres sera passé en 2 parties : le lotissement, et la desserte des espaces publics (d'un montant estimé à 76 375 € HT).

Lotissement du Parc - estimatif GLOBAL	
travaux	montant HT €
Voté en 2021	
Honoraires maîtrise d'œuvre (M.Giraud)	12 750 €
plan topo aménagement du terrain	2 575 €
désamiantage des bâtiments du site	3 759 €
Sous total	19 084 €
Phase provisoire	
Généralités	4 300 €
terrassements généraux	11 625 €
voirie 1e phase	14 400 €
réseaux eaux usées	14 700 €
réseaux eaux pluviales	22 600 €
adduction eau potable	9 490 €
télécommunications électroniques	5 954 €
électricité basse tension	7 865 €
éclairage public	1 755 €
clôture et espaces verts	7 375 €

Sous total phase provisoire	100 064 €
Phase définitive	
voirie finition	44 575 €
éclairage public (matériel et mise en service)	4 424 €
clôture et espaces verts	4 250 €
Sous total phase définitive	53 249 €
<b>TOTAL GENERAL ESTIMATIF</b>	<b>172 397 €</b>

Lots viabilisés	surface m2
lot 1	576
lot 2	610
lot 3	503
<b>Total</b>	<b>1689</b>

En général, la voirie se fait en 2 phases (bicouche en voirie provisoire, et une voirie définitive). La commission estime que la voirie définitive coûtera moins cher si elle est faite de suite (cf réactualisation de l'offre de l'entreprise), et l'aspect sera plus attractif pour la vente.

- **Avenant pour changement de nom de maîtrise d'œuvre.**

La maîtrise d'œuvre sur ce projet de lotissement a été passée au nom de Via et Tech pour un montant de 12 750 € HT. Cette société est aujourd'hui dissoute, chacun des 2 associés reprenant ses activités au nom de leur propre société. L'avenant proposé permet la reprise de la maîtrise d'œuvre au nom de Frédéric Giraud, GP Etudes. Il reste 8 000 € HT à payer.

4 000 € HT seront pris en charge sur le budget Lotissement, et 4 000 € sur le budget communal pour la desserte des espaces publics.

**Délibération : le conseil municipal vote à l'unanimité l'avenant pour changement de nom de maîtrise d'œuvre sur ce dossier.**

## 5. SUBVENTIONS DSIL 2022 : DESSERTE DES ESPACES PUBLICS

L'estimatif des travaux de la desserte de la place est le suivant :

Desserte place de la mairie- estimatif dépenses		Recettes		%
Etudes préalables	montant HT €	DSIL 2022		
plan topo aménagement du terrain	1 995 €	autofinancement commune	65 800.00 €	79.88%
maitrise d'œuvre	4 000 €		16 570.00 €	20.12%
Sous total	5 995 €			
Travaux				
installations de chantier	4 300 €			
terrassements	12 575 €			
voirie	59 500 €			
Sous-total	76 375 €			
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>82 370 €</b>		<b>82 370.00 €</b>	

**Délibération : le conseil municipal approuve à l'unanimité l'estimatif des travaux, sous maîtrise d'œuvre GP Etudes, et sollicite la subvention DSIL 2022 de 65 800 €.**

## 6. SUBVENTION A L'ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE SANTE (APS) DU TERRITOIRE DE LOUVIGNE DU DESERT.

L'APS du territoire de Louvigné-du-Désert a décidé depuis le début de l'année 2021 de collecter les masques chirurgicaux pour les faire recycler. Leurs dépenses sont à ce jour de 2 251 €. 21 000 masques environ ont pu être collectés à ce jour pour les envoyer dans un circuit de recyclage.

Le SMICTOM a été sollicité pour prendre à sa charge ce recyclage, ce qui a été refusé à ce jour.

L'APS sollicite donc les communes du territoire pour aider à subventionner cette opération.

Il est proposé de leur attribuer une subvention de 300€, de façon exceptionnelle.

**Délibération : le conseil municipal vote à la majorité (5 voix pour) une subvention exceptionnelle de 300 € à l'APS du territoire de Louvigné-du-Désert.**

**Contre : P Donnini, JB Boismartel, D Baron.**

**Abstentions : ML Galopin, N Philippeaux, P Moubêche et E Chalopin**

## 7. AAP 1 : AGRANDISSEMENT DU P'TIT MIC : RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES AUX ENTREPRISES (ATTRIBUTION DES LOTS) -

L'ouverture des plis a été faite en commission d'ouverture des plis. Le maître d'œuvre a vérifié les devis dans la semaine 13.

EXTENSION PTIT MIC - OUVERTURE PLIS 04.04.2022		
lot	mieux disant par lot	
lot 1 terrassement, gros œuvre	B2R	101 249.34 €
lot 2 charpente, bardage, terrasse	Robidel	24 116.40 €
lot 3 Etanchéité	ETT	23 753.23 €
lot 4 menuiseries extérieures serrurerie	Pelé	28 022.50 €
lot 5 menuiseries intérieures	Pelé	20 000.00 €
lot 6 cloisons isolation plafonds	Brel	21 375.88 €
lot 7 carrelage faïence	Janvier	12 793.00 €
lot 8 peinture	Ferron	6 673.84 €
lot 9 plomberie chauffage ventilation	infructueux	
lot 10 électricité	Harel	17 630.50 €
TOTAL		255 614.69 €

Lot 1 : B2R a reçu l'étude de sol alors qu'il avait déjà formulé son offre. Il se peut qu'une plus-value de l'ordre de 4 000 € soit présentée après analyse de l'étude de sol.

Lot 4 : le pare-vue (en variante) est chiffré par Pelé à 9 370.20 € HT et à 13 610 € HT par Robidel. Il est proposé de le garder en variante en attendant le déroulement du marché.

Lot 4 : ajouter 422.63 € pour la variante à 4 vantaux.

Lot 9 : lot à déclarer infructueux. (les entreprises n'ont pas eu le temps de chiffrer la chaufferie bois). Lot à relancer en appel d'offres restreint.

**Délibération : le conseil municipal approuve à la majorité l'ouverture des plis ci-dessus.**

**1 voix contre : D Baron**

**Délibération : le conseil municipal déclare à l'unanimité le lot n°9 infructueux et autorise de le repasser en appel d'offres restreint, en vue d'une approbation en conseil municipal du 28.04.2022.**

## 8. ACHAT D'UN VEHICULE

La voiture du service technique a des réparations assez lourdes à effectuer. Il est proposé d'acheter un véhicule soit pour le service technique, soit pour le CCAS.

La commission urbanisme-bâtiment-matériel a proposé que le berlingot du CCAS soit mis à disposition du service technique. Le nouveau véhicule pourrait par conséquent être utilisé par le CCAS pour le portage du repas (sachant que le service enfance l'utilise également pour le retour de la livraison des repas).

Au niveau des inscriptions budgétaires, la dépense est inscrite en investissement (matériel service technique) pour la totalité du prix initial TTC. Les remises, primes à la conversion, et reprise du véhicule existant sont inscrites en recettes de fonctionnement (recettes exceptionnelles).

Ci-dessous le tableau de synthèse des offres établi par LP Chauvin.

	Berlingo Elec	Berlingo Essence	Express avec clim	Express sans clim
Prix TTC	38 723.76	26 027.76	25 540.76	24 640.76
Prix HT remisé	26 876.60	15 720.80	14 710.67	14 080.76
options incluses	3 places	3 places	Clim / disponible	disponible
Reprise			600	600
Prime transition	7 000			
Bonus écologique	5 000			
Frais	425.76	713.76	455.76	455.76
Reste à charge €	15 302.36	16 434.56	14 566.43	13 936.52
plus value max	1 365.84			

La mise à jour des prix Citroën (Berlingo) :

Les tarifs de base ne bougent pas (ni électrique, ni essence), la concession s'occupe des formalités mais n'avance pas la prime. La prime à la conversion est de 7000 €.

Les conditions : véhicule livré fin septembre, (date actuelle du planning de fabrication de l'usine). Le bonus écologique est de 5000 € et la prime transition écologique est de 7000€. Ces aides sont hors TVA.

Chez Renault (Express), la proposition du véhicule électrique est caduque, il est vendu. Le véhicule essence n'a pas d'évolution de prix. Un autre est proposé, disponible, sans climatisation (donc moins cher).

**Délibération : le conseil municipal choisit à l'unanimité le véhicule express essence (non climatisé) pour le CCAS. Le véhicule du CCAS ira à destination du service technique.**



## 9. TRAVAUX DE REFECTION DE LA RD14, TAMPONS EU ET EP

Le Département va faire des travaux de réfection de voirie sur la RD14 côté Louvigné jusqu'à la mairie, fin d'année 2022 (*Rappel* : La commune doit prendre un engagement de 5 ans à ne pas toucher au tapis routier réalisé par le département).

13 tampons Eaux Usées sont à changer sur ce tronçon (pris en charge par la Ville de Fougères sur notre budget assainissement).

Fougères a programmé le remplacement de 17 tampons en tout sur les RD 14 et 115 du 2 au 6 mai prochain.

La commission urbanisme du 22.03.2022 s'est déclarée plutôt favorable à la mise en place d'aménagement de ralentissement au niveau de la Place de la Mairie, et par conséquent d'arrêter la réfection de la chaussée rénovée par le Conseil Départemental avant la Place.

Pour les tampons Eaux Pluviales, l'estimatif est à 600 € de matériel + 600 € de pose. La commission urbanisme est favorable à leur changement. Deux devis seront demandés.

**Délibération : le conseil municipal entérine à l'unanimité les propositions de la commission urbanisme, c'est-à-dire : le changement des tampons EP entre la mairie et la sortie de la route de Louvigné, et arrêter les travaux de réfection de la voirie par le Département avant la Place de la Mairie.**

## 10. TRAVAUX EN CAMPAGNE D'ECOULEMENT D'EAU (La Renaisière)

A la Renaisière, un linéaire de 70 ml de buses cassées sont à changer. De plus, il y a un écoulement d'eau régulier en haut du village.

Travaux en régie à prévoir : devis H Tube : 72 ml d'annelé : 452 € HT + regard à 148 € HT + location de la minipelle (4 heures) + cailloux.

La commission urbanisme du 22.03.2022 a émis un avis favorable à ces travaux.

**Délibération : le conseil municipal entérine à l'unanimité les propositions de la commission urbanisme : achats de matériaux + travaux de réfection des écoulements d'eau pluviales réalisés en régie.**

## 11. AMENAGEMENT DES LOCAUX AU CADRAN

Une partie des locaux du Cadran est mise à disposition du comité des fêtes et l'autre partie pour l'ACCA. Les 2 parties doivent être séparées.

L'ACCA a demandé 1 porte d'accès de 3 m pour l'accès des cages, et une 2<sup>e</sup> porte pour une entrée d'homme et 2 fenêtres.

Le comité des fêtes demande également une porte supplémentaire.

Le service technique a les portes et les fenêtres en stock (= matériaux de récupération).

Une séparation des 2 espaces locatifs sera réalisée en parpaings (travaux en régie). Le comité des fêtes ouvrira la cloison et les plaques pourront être récupérées.

La commission Urbanisme du 22.03.2022 a émis un avis favorable à ces travaux.  
Les travaux seront réalisés par les associations, sous contrôle du service technique. Le travail d'électricité sera réalisé par le service technique.  
Une déclaration préalable pour modification de façade est nécessaire avant tout travaux.

**Didier Baron ne prend pas part au vote.**

**Délibération : le conseil municipal entérine à l'unanimité les propositions de la commission urbanisme : réalisation des travaux d'aménagement du local du cadran pour les associations.**

## 12. COMPTE RENDU DES VISITES DE SITES (MELLIONNEC, ST-AUBIN-DU-CORMIER)

La Commune de St Georges-de-Reintembault est en cours d'étude avec le cabinet CERUR pour déterminer un programme d'amélioration de ses espaces dédiés à la vie festive, associative et culturelle. C'est une réflexion importante qui rayonne sur l'ensemble du bourg : devenir du site des Ajoncs et réhabilitation des salles des fêtes, meilleure visibilité de la médiathèque BIMELU, accessibilité des salles associatives, amélioration du centre de loisirs et réflexion d'ensemble sur la valorisation du site Maunoir et du cinéma associatif.

Afin d'enrichir l'analyse et de partager des pistes concrètes de réponse, une journée de visites a été organisée le samedi 12 mars 2022 en allant rencontrer d'autres communes rurales et leurs partenaires privés qui mènent des projets qui nous ont paru inspirants. Ainsi, des membres du conseil municipal, l'association Julien Maunoir et l'équipe du CERUR (soit 12 personnes au total) se sont rendus à Mellionnec (22) puis au cinéma de Saint-Aubin-du-Cormier (35).

À Mellionnec, c'est un vaste projet qui est conduit, alliant des investissements de la commune et des projets purement privés, le tout formant un projet de revitalisation d'envergure pour leur territoire. La Maire, l'association TY Films et la SCIC « Le Village Coopératif » ont été rencontrés tour à tour.

La commune nous a expliqué avoir réhabilité 2 maisons et des espaces publics (budget estimatif total de 1.3 millions d'euros, subvention AAP de 372 000 €)

L'association Ty Films a, pour sa part, développé son lieu de formation autour du film documentaire (montage, éducation à l'image,...) pour un public de professionnels (réalisateurs, producteurs, monteurs), des étudiants (Licence arts option cinéma de l'UBO de Brest), ou des jeunes stagiaires. La création d'un nouvel espace pour les accueillir est en cours de réflexion. (budget estimatif total de 1.5 millions d'euros, subvention AAP de 250 000 €). Les subventions culturelles (DRAC, Département) vont leur permettre de financer leur projet à 50%. Ils recourront à l'emprunt pour 50%.

Enfin, la SCIC « Le village Coopératif » est en cours de rénovation d'une auberge qui permettra de loger les stagiaires de Ty Films et les visiteurs et touristes attirés par ce petit village très actif de...420 habitants ! Leur projet (1.6 millions d'euros pour une subvention AAP de 250 000 €) va être financé pour un tiers par des subventions, un tiers par l'emprunt et un tiers en fonds propres (actionnariat).

A Saint-Aubin-du-Cormier, le cinéma est tenu par l'association Le Mauclerc et c'est Liffré Cormier qui est propriétaire des murs aujourd'hui. Le lieu a coûté 1.5 millions d'euros il y a 10 ans.

Le Mauclerc réalise 760 séances par an, ce qui représente entre 23 à 25 000 entrées/an. Il y a 2 salles, et l'association propose 5 à 10 films par semaine. L'association s'autofinance. Elle paye un loyer de 2 000 € annuel à Liffré Cormier et ne perçoit pas de

subvention de l'EPCI ni de la ville. Ils autofinancent leurs investissements (en 2019 ils ont installé le son immersif 3D (Dolby Atmos) dans la grande salle) et est inscrite dans les animations culturelles et citoyennes locales.

Selon les membres de l'association, il manque en ville un restaurant à proximité. Le lieu est très convivial (coloré, vaste, lumineux pour ce qui est de l'espace d'accueil) et les salles sont vastes et bien conçues pour accueillir tous les publics.

Une journée enrichissante qui nous a permis de revenir plein d'idées pour St Georges-de-Reintembault.

### **13. PROGRAMMATION DE L'ASSOCIATION DES COMMERCANTS ET DES ARTISANS DU PAYS DE LOUVIGNÉ (ACPL)**

Lors de la réunion du 29 mars 2022, l'Association des Commerçants et des artisans du Pays de Louvigné (ACPL) a arrêté une programmation avec ses adhérents.

Il a été décidé d'organiser des jeux inter-communaux durant l'été sur les différentes communes avec un final en septembre à Louvigné. Ce moment festif est destiné à créer du lien sur le territoire et à dynamiser le tissu associatif et commerçant.

Les dates des rencontres intercommunales sont les suivantes :

- **9 Juillet à MELLE:** Rencontre entre MELLE, MONTHAULT, LE FERRE ( et LA BAZOUGE sous réserve)

- **27 Août à ST GEORGES DE REINTEMBault:** Rencontre entre ST GEORGES DE REINTEMBault, LOUVIGNE DU DESERT et VILLAMEE

La finale sera le **Samedi 17 Septembre 2022 pour les Automnales à LOUVIGNE DU DESERT** de 10h à 18h derrière la Salle Jovence. ( Réservation de la Salle Yves DERIEUX en cas de mauvais temps.)

Les 2 villes qui ont remporté les qualifications s'affronteront le 17 septembre. L'ACPL prévoit un trophée en granit pour la ville gagnante.